

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 19 octobre 2009

Projet de loi

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2010

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Chapitre I

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits	1 085,1 millions de francs
b) total des charges	910,6 millions de francs
c) résultat opérationnel	174,5 millions de francs
d) résultat net:	91,2 millions de francs
e) cash flow de gestion	-40,3 millions de francs

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 219,7 millions de francs d'investissements opérationnels nets et 6,9 millions de francs d'investissements financiers, est approuvé.

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert HENSLER

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Conformément à l'article 37 a de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (LSIG), le Conseil d'Etat vous transmet le projet de budget 2010 des Services industriels de Genève (ci-après : les SIG) adopté par son Conseil d'administration en date du 8 septembre 2009.

Il convient de préciser d'emblée, que dans le cadre du présent projet de loi, le Conseil d'Etat a déduit un montant de 22 millions de francs du budget d'investissement approuvé par le Conseil d'administration des SIG et figurant en annexe au présent document. Ces 22 millions de francs correspondent à l'investissement destiné à couvrir en 2010, le début de la construction de la Centrale Chaleur Force (CCF).

En effet, constatant les nombreuses oppositions à ce projet et la forte probabilité qu'un recours soit déposé à l'encontre de cet objet, le Conseil d'Etat a considéré que les chances que ce projet puisse effectivement débiter en 2010 étaient nulles.

1) Commentaires généraux et contexte

L'année 2009 a vu l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence pour les clients dont la consommation dépasse 100 000 kWh. Dans ce contexte concurrentiel renforcé, la forte dépendance en matière d'approvisionnement énergétique conduit les SIG à investir substantiellement dans de nouvelles sources d'énergies comme les énergies renouvelables telles que l'éolien, la micro-hydraulique, le solaire photovoltaïque, la géothermie. En parallèle, les SIG ont décidé d'augmenter considérablement leur soutien aux économies d'énergie notamment en affectant 53 millions de francs jusqu'en 2013 dans leur programme éco21 avec pour but d'économiser 150 GWh à cet horizon. Pour 2010, l'objectif intermédiaire est fixé à 25 GWh.

Le budget 2010 tient également compte des enjeux majeurs que seront notamment pour l'entreprise, le développement de son réseau de fibres optiques avec le déploiement du projet FTTH (Fiber to the home), et la fermeture du four 3 de l'usine des Cheneviers.

Marché de l'électricité

L'ouverture du marché de l'électricité entrera dans sa deuxième année d'application au 1^{er} janvier 2010. Les clients Energie électrique qui consomment plus de 100 000 kWh ont jusqu'au 31 octobre 2009 pour exercer (ou ne pas exercer) leur éligibilité. L'organe de régulation (commission de l'électricité ElCom) et le Conseil fédéral ont augmenté leur pression sur les tarifs.

Les autres consommateurs, soit les ménages et les autres utilisateurs qui consomment moins de 100 000 kWh par année, n'auront accès au marché que cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité du 23 mars 2007 (RS 734.7 – LAPEI). Cette seconde étape fera l'objet d'un arrêté fédéral sujet à référendum.

Pour financer la rétribution à prix coûtant du courant injecté issu de sources d'énergies renouvelables et les autres mesures d'encouragement prévues par la loi sur l'énergie révisée, un supplément de 0,45 centime est prélevé par Swissgrid sur chaque kilowattheure consommé depuis le 1^{er} janvier 2009. Ce supplément est maintenu pour 2010.

Marché des déchets

Par extrait de procès-verbal du 21 mai 2008, le Conseil d'Etat genevois a décidé de restreindre la zone d'approvisionnement de l'usine d'incinération des Cheneviers, à la région frontalière française, ainsi qu'aux autres cantons suisses et de charger, le cas échéant, le département du territoire de répondre négativement à toute demande de préavis émanant de la Confédération pour l'importation de déchets étrangers.

Les SIG fermeront le four 3 de l'usine d'incinération des Cheneviers au 31 décembre 2010.

2) Budget 2010 – données essentielles

Le budget 2010 table sur une progression des volumes distribués plus faible que les années précédentes en raison principalement du ralentissement économique mais aussi des effets attendus du programme éco21. Pour la même raison conjoncturelle, l'inflation est quant à elle contenue à 1%.

Les tarifs sont globalement stables, à l'exception de la hausse prévue de la taxe d'épuration des eaux usées suite à la mise en service de la station d'épuration du Bois de Bay et des tarifs de l'énergie électrique en baisse en raison de la détente constatée sur le marché de l'électricité depuis l'automne 2008 ainsi que de l'évolution favorable du taux de change CHF/EUR. Cette situation a d'ailleurs eu pour conséquence un dépassement sensible des résultats de l'énergie électrique prévus en 2009. Ainsi, afin de ne pas

dépasser leur objectif de marge nette de 5 % sur le chiffre d'affaires de l'énergie électrique, les SIG procéderont en 2009 au remboursement de 0,7ct/kWh à tous les clients genevois pour un montant global de 20 millions de francs et attribueront le solde à un fonds de péréquation pluriannuel. Ce fonds contribuera à la baisse des tarifs prévue pour 2010. La diminution des tarifs et ses modalités d'application ont été approuvées par le Conseil d'Etat le 22 juillet 2009.

Les effectifs sont en légère augmentation à 16 10 EPT (9,8 EPT par rapport au budget 2009) en raison notamment du développement de nouvelles activités telles que les nouvelles énergies renouvelables, Thermique, Telecom (FTTH) et éco21. Les charges d'exploitation sont donc en hausse à 364,1 millions de francs, le développement de ces nouvelles activités surpassant l'effort annuel de productivité de 5 millions de francs instauré en 2008 et reconduit en 2009 et 2010.

Le programme d'investissements bruts des SIG, tel qu'approuvé par le Conseil d'Etat, atteint un niveau historiquement élevé à 23 6,3 millions de francs, il reflète la stratégie des SIG dans le développement des nouvelles sources de production d'énergies, dans l'extension de ses réseaux thermiques et dans le développement d'une infrastructure cantonale de fibre optique. Les investissements dans le renouvellement et la rénovation des réseaux et ouvrages d'exploitation restent à un niveau plus élevé que la moyenne de ces dernières années. A noter que le montant figurant à l'article 2 du projet de loi, soit de 219,7 millions de francs, correspond aux investissements nets, ie les investissements bruts dont sont déduites les participations clients.

Au final, le résultat net d'exploitation s'élève à 91,2 millions de francs et le cash flow de gestion, tel qu'approuvé par le Conseil d'Etat, s'établit à -40,3 millions de francs.

3) Comparaison entre le budget 2010 et l'estimé 2009

Le budget 2010 est présenté selon le modèle économique des SIG par secteurs d'activités à savoir Distribution électricité, Energie électrique, Production électricité, Gaz, Thermique, Eau potable, Eaux usées, Valorisation des déchets, SIG Services et Autres (Direction Générale, Finances, Droit & risques, Ressources humaines, Services partagés et direction Clients).

Produits

Les volumes budgétés pour l'énergie électrique sont de 2 814 GWh (clients « genevois »). Ces volumes tiennent compte d'une part d'une hypothèse de perte de parts de marché de 5,4% sur les clients éligibles et

d'autre part de l'objectif de 25 GWh économisés avec la poursuite du programme éco21. Les volumes budgétés tiennent compte d'une augmentation à 180 GWh des ventes SIG Vitale Vert et incluent les offres de marché signées pour l'année 2010 évaluées à 420 GWh. Pour le gaz, la croissance par rapport à 2009 est de 2,4%, soit inférieure à celle de 2009 en raison de l'effet du ralentissement économique sur les nouveaux raccordements. La consommation d'eau suit la tendance de ces dernières années et est prévue en baisse de 1%. Le volume de déchets ordinaires traités en 2010 est stable par rapport à 2009.

Les produits s'élèvent à 1 085,1 millions de francs, en hausse de 64,0 millions de francs par rapport à l'estimé 2009.

Cette progression est due :

- à l'augmentation prévue de la taxe annuelle d'épuration destinée à couvrir la réalisation et la mise en exploitation de la nouvelle station d'épuration de Bois de Bay, l'augmentation constante de la charge polluante, la baisse des revenus consécutive à la diminution de consommation d'eau potable et l'augmentation du coût des consommables;
- à l'augmentation des ventes de gaz en raison d'une prévision des volumes à la hausse et une référence mazout de 90 francs/100 litres;
- à la dissolution partielle du fonds de péréquation pluriannuelle pour l'Energie électrique pour permettre une baisse des tarifs malgré une hausse des coûts d'approvisionnement en électricité.

Achats

Les montants prévus au titre d'achats d'énergies sont en hausse de 52,8 millions de francs par rapport à l'estimé 2009 essentiellement en raison des contrats de couverture à moyen terme conclus entre 2006 et 2008 sur un marché haussier et aux récentes augmentations des tarifs de Swissgrid. L'augmentation concerne également les coûts d'achats de gaz naturel, en hausse de 17,1 millions de francs par rapport à l'estimé 2009 en raison de l'adaptation du prix à la référence mazout de 90 francs/100 litres.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation (364,1 millions de francs) sont en hausse de 9,9 millions de francs par rapport à l'estimé 2009, en raison du développement de nouvelles activités, de l'augmentation des dépenses de communication pour le programme éco21 et pour FTTH (Fiber to the home), de l'augmentation des frais de délestages générés par l'arrêt du four 3 et de la maintenance des fours 5 et 6 de l'usine d'incinération des Cheneviers. L'effort annuel de productivité de 5 millions de francs est reconduit en 2010.

Charges non monétaires

Les charges non monétaires sont stables et se montent pour le budget 2010 à 97,8 millions de francs.

Charges et produits financiers

Le budget 2010 des charges et produits financiers est prévu à - 8,9 millions de francs (produits nets), et comprend 25 millions de francs de produits des participations. L'écart entre le budget 2010 et l'estimé 2009 s'explique par la soulte Alpiq de 92 millions de francs versée en 2009.

Investissements

Les investissements bruts, tels qu'approuvés par le Conseil d'Etat, s'élèvent de 236,3 millions de francs liés à tous les secteurs d'activités. Ce budget d'investissements, en augmentation par rapport à l'estimé 2009 de 40,9 millions de francs, comporte notamment :

- 110 millions de francs pour l'ensemble des réseaux Eau potable, Gaz et Electricité pour assurer la fiabilité et la sécurité des prestations;
- 42 millions de francs pour l'extension du réseau de chauffage à distance y compris la liaison entre la rive droite et la rive gauche du Rhône;
- 29 millions pour les activités Eaux usées et Valorisation des déchets;
- 18 millions de francs pour les nouvelles énergies renouvelables;
- 8 millions de francs pour le projet de géothermie;
- 7 millions de francs pour le projet FTTH (Fiber to the home).

Il convient de rappeler ici, que le budget d'investissements approuvé par le Conseil d'administration des SIG le 8 septembre 2009, prévoit des investissements bruts de 258,3 millions de francs, soit un montant plus élevé de 22 millions de francs par rapport à celui approuvé par le Conseil d'Etat.

Ces 22 millions de francs correspondent au montant destiné à couvrir en 2010, le début de la construction de la Centrale Chaleur Force (CCF).

Constatant les nombreuses oppositions à ce projet et la forte probabilité qu'un recours soit déposé à l'encontre de cet objet, le Conseil d'Etat a considéré que les chances que ce projet puisse effectivement débiter en 2010 étaient nulles.

Ainsi, par souci de transparence, il lui a paru nécessaire de déduire ce montant du budget d'investissements des SIG. Pour rappel, le montant

figurant à l'article 2 du projet de loi, soit 219,7 millions de francs, correspond aux investissements nets¹ tels qu'approuvés par le Conseil d'Etat.

Contribution en faveur des collectivités publiques

La totalité des contributions en faveur des collectivités publiques cantonales s'élève à 74 millions de francs, stable par rapport à l'estimé 2009.

Les contributions principales se décomposent comme suit :

5,0	Rémunération du capital de dotation
38,0	Occupation du domaine public
5,8	Redevances hydrauliques pour les barrages de Verbois et du Seujet
4,2	Contribution versée au fonds d'énergie des collectivités publiques
14,5	Frais fonctionnement relatifs à la DGEau
5,2	Taxe de pompage des eaux du lac pour l'eau potable
1.4	Divers (gratuité traitement des déchets des œuvres caritatives, taxe de pompage des eaux du Rhône pour l'Usine des Cheneviers)

4) Commentaires sectoriels budget 2010 par rapport à l'estimé 2009

Secteur Distribution électricité

Le cash-flow de gestion prévu à 17,1 millions de francs est en baisse de 15 millions de francs par rapport à 2009. Ceci est principalement dû à :

- la hausse du timbre THT;
- la hausse des investissements de 7,6 millions de francs qui prévoient notamment le remplacement de la liaison souterraine 130kV Aïre-Stand, la rénovation du poste de Chêne 130 et 18kV et d'extension de la liaison 18kV Chêne-Pallanterie.

Secteur Energie électrique

Le cash flow de gestion et le résultat net d'exploitation prévus à 16,4 millions de francs sont stables par rapport à l'estimé 2009. Le résultat net correspond à 5% de marge nette cible. Il est important de relever que le budget comprend :

- la dissolution de 6,5 millions de francs du fonds de péréquation pluriannuelle afin d'atteindre la marge nette fixée à 5% ;

¹ ie les investissements bruts dont sont déduites les participations clients.

- la hausse des achats d'énergie principalement due aux contrats de couverture à moyen terme conclus entre 2006 et 2008 sur un marché haussier et aux récentes augmentations des tarifs de Swissgrid.

Secteur Production électricité

Le cash-flow de gestion prévu à -15,5 millions de francs, inférieur de 7,5 millions de francs par rapport à l'estimé 2009, s'explique par la hausse des investissements notamment pour :

- le développement des nouvelles énergies renouvelables ;
- le renouvellement du centre de conduites des centrales hydrauliques.

Secteur Gaz

Le cash-flow de gestion prévu à 1,7 millions de francs est inférieur de 0,8 millions de francs par rapport à l'estimé 2009. Le budget 2010 comprend l'adaptation des prix à une référence mazout de 90 francs/100 litres. La légère baisse du cash flow de gestion s'explique principalement par une hausse des investissements qui comprennent :

- le début du programme d'élimination des aciers anciens ;
- l'extension et le renforcement du réseau ;
- la construction de la station BIOGAZ STEP AIRE.

Secteur Thermique

Le cash flow de gestion est prévu à - 50,1 millions de francs, soit 19,8 millions de francs en dessous de l'estimé 2009. Cet écart important provient essentiellement des investissements substantiels dont le total s'élève à 46,8 millions de francs pour l'année 2010, notamment pour :

- le raccordement Meyrin au réseau CAD (17 millions de francs);
- la liaison Cadiom-CAD Lignon (12 millions de francs);
- le raccordement réseau CAD Ch .des Sports-Vieuxseux-Tourelles (8 millions de francs);
- le projet de géothermie (8 millions de francs).

Secteur Eau potable

Le cash-flow de gestion s'établit à 11,4 millions de francs, en baisse de 2,8 millions de francs par rapport à l'estimé 2009.

Les investissements bruts du secteur Eau potable s'élèvent à 30,2 millions de francs et concernent essentiellement le renouvellement des réseaux, le début du changement de la conduite Prieuré-Arquebuse, le renouvellement de l'ozonation au Prieuré et le renouvellement des installations électriques des stations de l'Ermitage et de Bella-Vista.

A noter que les SIG prévoient une baisse de la consommation d'eau de 1% des clients du canton hors variations saisonnières.

Secteur Eaux usées

Le cash-flow de gestion s'établit à -0,1 million de francs, en hausse de 11,5 millions de francs par rapport à l'estimé 2009. Ceci est dû essentiellement à :

- la hausse prévue de la taxe d'épuration de 20 centimes par m³ TTC à partir du 1^{er} janvier 2010;
- la baisse des investissements par rapport à l'estimé 2009 de 5,8 millions de francs en raison de la mise en exploitation de la nouvelle station d'épuration de Bois-de-Bay.

Secteur Valorisation des déchets

Le cash-flow de gestion s'établit à - 3,0 millions de francs, en hausse de 0,4 million de francs par rapport à l'estimé 2009. Cet écart provient principalement d'une baisse des charges du personnel ainsi que des fournitures et consommables. A noter que les charges d'exploitation comprennent les délestages générés par les arrêts pour la maintenance des lignes 5 et 6, l'arrêt du four 3 mettant fin à la surcapacité de l'usine. Les investissements prévus de 11,8 millions de francs sont inférieurs de 1,2 million de francs par rapport à l'estimé 2009 et comprennent :

- la modernisation des commandes des condenseurs (3 millions de francs);
- le renouvellement d'éléments de chaudière (2 millions de francs);
- la réfection des installations de transfert des cendres sous électrofiltres (1 million de francs).

Secteur SIG Services

Le cash-flow de gestion s'établit à - 3,2 millions de francs, en baisse de 3,6 millions de francs par rapport à l'estimé 2009. Cette évolution reflète, d'une part l'amélioration du résultat des activités de Télécom non liées à FFTH et des Services énergétiques, respectivement 2,3 millions de francs et 3,3 millions de francs, et d'autre part, des charges et investissements de 9 millions de francs consacrés au projet FTTH.

Secteur Autres

Le cash-flow de gestion s'établit à -14,9 millions de francs, en baisse de 105 millions de francs par rapport à l'estimé 2009. Cet écart s'explique principalement par le paiement de la soulte Alpiq de 92,1 millions de francs en 2009 et par une augmentation de l'engagement financier dans le programme éco21 (+8,8 millions de francs).

Les investissements bruts sont stables par rapport à l'estimé 2009 et s'élèvent à 16,3 millions de francs. Ils comprennent le renouvellement des automatismes du bâtiment du Lignon (matériel hardware et software qui permettent de gérer les équipements de chauffage, ventilation, climatisation, et électricité des différents bâtiments des SIG).

5. Conclusion

Grâce à un programme d'investissements ambitieux et à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation et d'approvisionnement, ce budget permet d'assurer la sécurité de fourniture des différents fluides tout en stabilisant les tarifs. Il contribue à la diminution de la dépendance énergétique vis-à-vis de tiers par la croissance des activités thermiques, le développement des nouvelles énergies renouvelables et les économies d'énergies avec le programme éco21.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Budget 2010 tel qu'approuvé par le Conseil d'administration des SIG lors de sa séance du 8 septembre 2009.



Budget 2010

Version approuvée au Conseil d'administration

du 8 septembre 2009

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Table des matières

Introduction

Observations de M. André Hurter, Directeur général	1
Secteurs d'activité de SIG.....	2
Evolution de l'environnement législatif	2
Évolution de l'environnement économique.....	3
Hypothèses macro-économiques	3

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

Résultats prévisionnels	6
Hypothèses essentielles	7
Evolution des effectifs	8
Budget d'investissement.....	9

Budgets d'exploitation et d'investissement par Secteur d'activité

Distribution électricité.....	12
Energie électrique.....	14
Production électricité	16
Gaz	18
Thermique.....	20
Eau potable.....	22
Eaux usées	24
Valorisation des déchets.....	26
SIG Services	28
Autres (Services partagés, Ressources humaines, Clients, Direction générale-Présidence, Droit et risques, Finances).....	30

Annexes

Liste des abréviations	34
Liste de distribution	35

Introduction

Observations de M. André Hurter, Directeur général

L'année 2009 a vu l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence pour les clients dont la consommation dépasse 100'000 kWh. En Suisse en général, et pour SIG en particulier, les effets de cette libéralisation ne se sont pas fait sentir en 2008, mais sont particulièrement visibles aujourd'hui lors des négociations sur les offres 2010. Les pertes de parts de marché seront donc plus conséquentes à l'avenir.

Dans ce contexte concurrentiel renforcé, la forte dépendance de SIG en matière d'approvisionnements énergétiques fragilise sa position car SIG reste particulièrement exposée aux variations des prix du marché. Pour faire face à cette situation, SIG a mis en place une politique de couverture plus rigoureuse de son approvisionnement à moyen terme. Ceci, combiné à des mécanismes de péréquation pluriannuelle, nous permet de baisser les tarifs de l'électricité en 2010.

L'indépendance énergétique du canton est au cœur de notre ambitieux programme d'investissements 2010. Celui-ci comprend le développement des énergies renouvelables telles que l'Eolien, la micro-hydraulique et le solaire photovoltaïque. 2010 verra aussi le lancement du projet de géothermie, le développement du réseau de chauffage à distance ainsi que le début de la construction de la centrale chaleur force au Lignon. En parallèle, SIG a décidé d'augmenter considérablement son soutien aux économies d'énergies notamment en affectant 53 MCHF à son programme éco21 jusqu'en 2013.

Enfin, dans le souci d'améliorer les infrastructures mises à disposition de la collectivité, SIG va développer son réseau de fibres optiques pour permettre le raccordement direct des immeubles (FTTH).

SIG continue à mettre un accent sur la maîtrise de ses charges d'exploitation. Pour la troisième année, il est prévu des gains de productivité de 5 MCHF en travaillant aussi bien sur les frais généraux que sur les effectifs.

Comme prévu, la fermeture définitive du four 3 des Cheneviers aura lieu en 2010, conséquence de l'abandon de l'apport des déchets étrangers. Le plan d'accompagnement des collaborateurs, dont les postes ont été supprimés, est en bonne voie d'accomplissement.

Enfin, avec la création d'une nouvelle direction des Ressources Humaines et la finalisation de la réorganisation de la Direction générale, les structures internes de SIG sont désormais stabilisées.

Ces réorganisations et ces efforts de productivité ont pour objectif le maintien de nos tarifs. Néanmoins, lors de mises en service de nouvelles installations, des adaptations tarifaires sont indispensables pour respecter le principe de causalité. En 2010, ce sera le cas pour la taxe d'épuration des eaux usées suite à la mise en service de la station d'épuration du Bois-de-Bay.

Le cash flow 2010 sera négatif à -62 MCHF, conséquence d'une très forte activité d'investissements d'un montant global de 258 MCHF.

André Hurter

Secteurs d'activité de SIG

La segmentation de SIG en Secteurs est définie en prenant en compte les différents marchés sur lesquels SIG est présente (électricité, gaz, thermique, environnement, services) ainsi que les contraintes réglementaires :

- de la LCart : séparation comptable pour les activités des entreprises en situation de position dominante dans les monopoles de droit ou de fait, afin d'éviter un subventionnement des activités en concurrence du même marché ou d'un autre (subventionnement croisé)
- de la LapEI : séparation comptable pour la distribution d'électricité et la vente d'électricité régulée
- de la LSIG : séparation comptable pour les Eaux usées et la Valorisation des déchets

Évolution de l'environnement législatif (Horizon 2010)

Global

- La TVA ne sera augmentée qu'au 1^{er} janvier 2011 au lieu de 2010, pour autant que le peuple l'accepte (votation 27.9.2009).
- La révision de la loi fédérale sur les marchés publics, avec mise en vigueur prévue au 1^{er} janvier 2010, ne concernera que la Confédération. En effet, pour l'instant l'harmonisation des dispositions aux niveaux fédéral et cantonal n'est plus à l'ordre du jour.

Marché de l'électricité

- L'ouverture du marché de l'électricité est dans sa 2^e année d'application, les clients Energie électrique > 100'000 kWh ont jusqu'au 31.10.2009 pour exercer (ou ne pas exercer) leur éligibilité. L'organe de régulation (Commission de l'électricité EICom) et le Conseil fédéral ont augmenté leur pression sur les prix/tarifs.
- L'EICom examine durant l'été 2009 les tarifs SIG publiés au 1^{er} avril 2009. Une décision devrait tomber d'ici la fin octobre 2009.
- Le Conseil fédéral doit élaborer un projet, à titre de mesure d'urgence, visant à créer un fonds d'environ 1 milliard CHF, qui proviendrait aux deux tiers de la Confédération et d'un tiers de la branche électrique, et qui permettrait d'octroyer une contribution de 20% pour l'installation de capteurs solaires thermiques.
- L'initiative « Eaux vivantes », touchant au débit des barrages pour protéger l'écosystème des rivières, est en discussion au Parlement. Les dernières divergences devraient en principe être éliminées lors de la session d'automne 2009.
- L'administration fédérale des finances a décidé que les subventions aux producteurs de courant vert seraient frappées de TVA (7,6%). Une intervention parlementaire a été déposée au printemps 2009.
- Le Grand Conseil genevois doit encore traiter la proposition de motion « Le découplage : vendre moins, gagner plus » consistant en un système qui rémunère les entreprises électriques indépendamment de la quantité d'énergie vendue.

Marché du gaz et de l'énergie thermique.

- Les émissions de CO₂ dues aux combustibles n'ont pas diminué suffisamment entre 2007 et 2008. En 2008, elles se situaient à 88,8% de la valeur de 1990. **Conformément aux exigences du Parlement (législation), la taxe sur le CO₂ passera de 12 à 36 CHF la tonne de CO₂ à partir du 1er janvier 2010.**
- Le Conseil fédéral a voté un message relatif à la modification de la loi sur l'énergie à l'intention du Parlement. L'objectif de cette révision partielle est la création des bases légales pour un certificat énergétique national pour les bâtiments. (Rappel : le certificat énergétique cantonal des bâtiments est prévu pour août 2009).
- Le Conseil fédéral souhaite renforcer les programmes cantonaux d'encouragement, notamment en matière d'efficacité énergétique. Une somme de 200 MCHF/an, provenant de la taxe CO₂, est prévue pour l'assainissement des bâtiments.
- La municipalité de Vernier a approuvé (22 voix contre 11) une motion contre la centrale chaleur force de SIG, proposant de demander sans délai au DCTI la suspension de la procédure d'autorisation de construire. Puis d'émettre, dans les 90 jours, un nouveau préavis sur lequel le conseil municipal se sera prononcé « en pleine connaissance de cause, après examen détaillé du projet en commission et après avoir entendu les SIG ».
- Le Grand Conseil genevois doit encore débattre d'une proposition de moratoire en matière de construction de centrale à gaz.

- Le projet de loi genevoise sur l'énergie, est toujours en discussion au Grand Conseil à mi-2009. Il renforcerait l'application de la loi actuelle dans les nouvelles constructions et le domaine bâti. La loi est soumise à référendum.

Marché des déchets

- Le nouveau plan genevois de gestion des déchets 2009-2012 a été publié. Les objectifs fixés dans le plan mettent notamment l'accent sur le tri des déchets au sein des entreprises.
- Quatre motions touchant à la politique de gestion des déchets à Genève sont en cours de discussion en Commission.

Marché des télécommunications

- Le débat est toujours en cours entre la Commission fédérale de la Communication (ComCom) et les fournisseurs de télécommunications sur les normes pour les installations FTTH à l'intérieur des bâtiments.

Évolution de l'environnement économique (Horizon 2010)

- La crise économique impactera encore la Suisse au courant de l'année 2010. Elle entraîne actuellement une augmentation des faillites de sociétés et abaisse la morale de paiement avec en outre une augmentation des poursuites. L'économie genevoise devrait retrouver le chemin de la croissance en 2011.
- Le risque de pandémie de la grippe A(H1N1) s'amplifie et pourrait impacter la rentabilité des entreprises. Note de rappel : En Suisse, les employeurs sont tenus par la loi de protéger leurs employés d'une infection causée par des micro-organismes, comme par exemple le virus de la grippe (voir le Plan de pandémie / Manuel pour la préparation des entreprises).

Hypothèses macro économiques

- **Conjoncture**
 - La tendance récessive de l'économie mondiale s'est accentuée au 1er trimestre pour se poursuivre au printemps 2009. D'après les prévisions actuelles, l'activité économique va fortement se réduire dans la plupart des pays de l'OCDE en 2009, avec des taux de contraction rarement observés.
 - En revanche, les indices laissant espérer une fin de la spirale baissière se multiplient depuis quelques semaines. Ces indicateurs dénotent, dans un premier temps, un ralentissement de la récession. Ils n'annoncent pas encore un retour de la croissance. Les perspectives de voir la conjoncture internationale se stabiliser d'ici à la fin de l'année sont très probables, d'autant que les fortes impulsions insufflées par les politiques monétaires et budgétaires ne font que commencer à déployer leurs effets à l'échelle de la planète.
 - La croissance du PIB aux Etats-Unis et dans l'Union européenne ne devrait reprendre que mollement d'ici à fin 2010, avec une croissance quasi nulle en moyenne annuelle pour 2010 (ce qui n'exclut pas quelques trimestres de croissance).
 - Pour la Suisse, après une baisse massive de plus de 10 % en 2009, les exportations de biens et de services devraient progresser légèrement en 2010, de manière à soutenir la timide reprise de la conjoncture. Par contre, le fléchissement de la consommation des ménages privés devrait se poursuivre d'ici à fin 2010 sous l'effet de la baisse de l'emploi et de l'augmentation marquée du chômage.

- **Valeurs cadre**

Pour maîtriser l'évolution du Budget, la Direction générale se fixe des valeurs cadre qui sont ensuite déclinées dans l'ensemble des unités.

Ces valeurs cadre concernent essentiellement les charges d'exploitation et les marges sur les fluides.

Pour 2010, les charges d'exploitation globales sont fixées à 364.1 MCHF, tenant compte d'un effort de productivité de 5.0 MCHF. Les effectifs sont limités à 1610 EPT, le budget de communication global doit être inférieur à 9.2 MCHF, le taux d'inflation est admis à 1% et le taux de change EUR/CHF à 1.55.

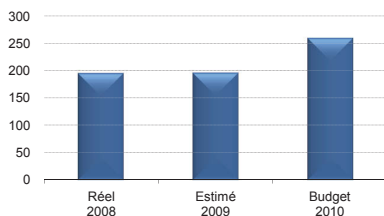
La marge brute du Gaz est fixée à 0.74 ct/KWh, le résultat net de Energie électrique est établi à 5% du chiffre d'affaires et le chiffre d'affaires de la Distribution électricité est plafonné à 190 MCHF. Enfin, il est tenu compte de perte de parts de marché de 88 GWh.

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

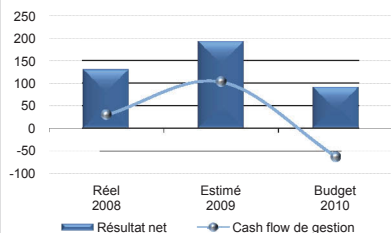
SIG

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget-Réel	Ecart Budget-Estimé
Produits	1'027.5	1'021.1	1'085.1	57.7	64.0
Produits Fluides	893.4	917.2	949.6	56.2	32.4
<i>Ventes d'eau</i>	93.0	95.6	94.5	1.5	-1.1
<i>Produits des eaux usées</i>	71.8	74.0	84.1	12.3	10.1
<i>Ventes de gaz naturel</i>	208.8	193.6	213.2	4.3	19.5
<i>Ventes de chaleur</i>	17.4	20.7	22.3	4.9	1.5
<i>Ventes d'autres énergie</i>	1.1	0.9	0.1	-1.0	-0.8
<i>Ventes d'électricité</i>	501.3	532.4	535.6	34.2	3.2
Produits Telecom	22.2	22.9	24.2	2.0	1.3
Produits du traitements des déchets	67.5	59.3	59.7	-7.8	0.4
Autres produits externes	16.5	-6.3	20.2	3.7	26.6
Produits PTS	26.5	28.0	31.4	4.9	3.4
Prestations internes	1.4	0.0	0.0	-1.4	0.0
Achats d'énergies	389.6	418.4	471.2	81.6	52.8
Achats de gaz naturel	159.1	139.7	156.0	-3.1	16.2
Achats d'électricité (y compris Timbre THT)	230.0	278.2	314.8	84.8	36.5
Achats d'autres énergies	0.5	0.4	0.5	0.0	0.1
Charges d'exploitation	351.4	354.1	364.1	12.7	9.9
Charges du personnel	237.8	243.1	248.0	10.2	4.9
<i>Effectifs</i>	1'583.8	1'582.8	1'610.2	26.4	27.4
Honoraires et mandats externes	17.6	18.2	17.8	0.2	-0.4
Fournitures et consommables	47.7	49.5	49.0	1.3	-0.5
Frais d'évacuation des déchets	18.0	13.8	16.4	-1.6	2.6
Communication	6.4	6.5	9.2	2.8	2.7
Frais généraux d'exploitation	23.9	23.0	23.6	-0.2	0.6
Autres charges	-25.7	-25.0	-22.5	3.2	2.5
Consommations internes de fluides	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prestations internes	-25.7	-25.0	-22.5	3.2	2.5
Amortissements	96.5	98.1	97.8	1.3	-0.3
Résultat opérationnel	215.7	175.4	174.5	-41.1	-0.9
Charges et produits financiers	22.1	-101.8	-8.9	-31.0	93.0
Redevances et rabais aux collectivités	71.8	85.1	92.3	20.5	7.1
Résultat net	130.2	192.1	91.2	-39.1	-101.0
Mouvements des provisions	-3.7	-2.6	-2.7	1.1	0.0
Capacité d'autofinancement	223.0	287.6	186.3	-36.7	-101.3
Investissements bruts	194.4	195.3	258.3	63.9	62.9
Participations clients	-16.4	-16.6	-16.6	-0.2	0.0
Investissements financiers	15.7	6.7	6.9	-8.8	0.1
Cash flow de gestion	29.4	102.2	-62.3	-91.7	-164.4

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

Hypothèses essentielles

- > Inflation 2010 budgétée à 1%
- > Augmentation de la masse salariale de 1% (0.5% d'inflation entre novembre 2008 et novembre 2009 et augmentation réelle de 0.5%)
- > Progression des volumes d'électricité distribuée de 1%
- > Poursuite du programme éco21 – objectif : 25 GWh économisés en 2010
- > Pertes de parts de marché de 88 GWh d'énergie électrique
- > Dès 2009, la marge nette sur la vente d'énergie électrique est fixée à 5%
- > Adaptation du prix du gaz à une référence mazout de 90 CHF/hl, marge brute fixée à 0.74 ct/kWh
- > Baisse de la consommation globale d'eau de 1%
- > Hausse prévue de la taxe d'épuration à 1.70 ct/m³ TTC
- > Arrêt du four 3 au plus tard au 3e trimestre 2010
- > Début du déploiement du projet FTTH
- > Hausse des charges d'exploitation expliquée par le développement de nouvelles activités
- > Haut niveau d'investissements lié au développement de nouveaux projets

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de SIG est budgété à -62.3 MCHF, inférieur de 164.4 MCHF au dernier Estimé 2009. Cet écart défavorable s'explique principalement par le paiement en 2009 de la soulte Alpiq (92.1 MCHF), non budgétée pour 2010 et par une hausse significative des investissements (+63 MCHF). La marge brute sur les fluides reste stable entre 2009 et 2010, à l'exception des Eaux usées dont le tarif est budgété à la hausse.

Produits

La hausse des produits est la résultante de l'adaptation des prix de vente Gaz en corrélation directe avec la référence mazout, de la variation du fonds de péréquation pluriannuelle pour l'Energie électrique, permettant ainsi une stabilité relative des tarifs malgré un coût d'approvisionnement budgété à la hausse, et de l'augmentation prévue de la taxe d'épuration des Eaux usées conséquence de la baisse des volumes et de la mise en service de nouvelles installations.

Achats d'énergies

Hausse des coûts d'achats de gaz en lien direct avec l'hypothèse de référence mazout, et hausse des coûts d'achats d'électricité de 12% due aux contrats de couverture à moyen terme conclus entre 2006 et 2008 sur un marché haussier et à l'augmentation des tarifs de Swissgrid pour le powerbalancing.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures de 9.9 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. L'augmentation des coûts de personnel et de communication est essentiellement liée au développement de certaines activités, telles que NER, Thermique, Télécom, éco21, ainsi qu'à l'inflation. La hausse des coûts d'évacuation des déchets inclut les délestages générés par l'arrêt du four 3 des Cheneviers.

Par ailleurs, le Budget 2010 contient comme ces deux dernières années un effort de productivité de 5 MCHF.

Charges et produits financiers & Redevances

Le Budget 2010 ne prévoit pas de paiement de soulte Alpiq.

Le budget des redevances prévoit le maintien du supplément fédéral pour les NER à 0.45 ct/kWh. Il inclut également un montant de 5.9 MCHF pour les incitations financières du programme éco21, considérées comme des subventions aux clients pour adapter leur outil de production et ainsi diminuer leur consommation d'électricité.

Investissements bruts

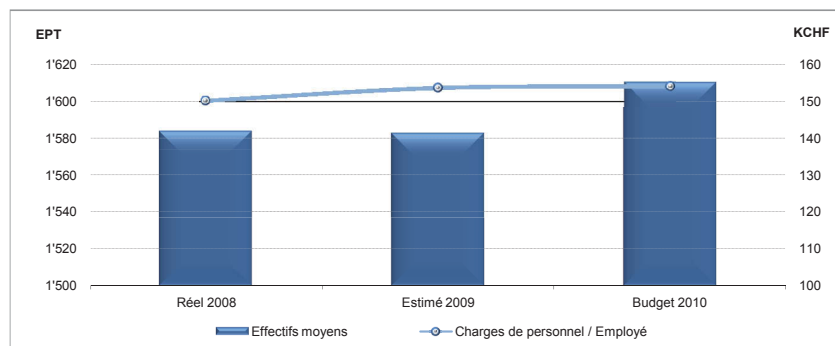
Le budget des investissements pour 2010 est en forte hausse (+62.9 MCHF) par rapport à l'Estimé 2009. L'écart provient essentiellement des investissements prévus dans les secteurs Thermique (+40 MCHF) et NER (+10 MCHF). Les investissements sur les réseaux (Electricité, Gaz, Eau) sont prévus en légère hausse par rapport à 2009 en lien notamment avec la poursuite des grands chantiers dans le canton.

Investissements financiers

Le Budget 2010 intègre un montant de 5 MCHF pour la poursuite des investissements liés au projet JUEL (développement de sept parcs éoliens dans le Jura en partenariat avec la société RenInvest SA), alors que l'Estimé 2009 a été révisé pour tenir compte du démarrage du projet du parc éolien.

Evolution des effectifs

EPT	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget - Réel	Ecart Budget - Estimé
SIG	1'583.8	1'582.8	1'610.2	26.4	27.4
POLE ENERGIE	374.0	375.1	387.4	13.4	12.3
ACTIVITE ETAT-MAJOR	27.8	24.6	22.1	-5.7	-2.5
UA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	224.5	231.7	234.3	9.8	2.6
UA PRODUCTION ELECTRIQUE	39.5	35.8	40.9	1.4	5.1
UA DISTRIBUTION GAZ	64.8	64.5	68.6	3.8	4.1
UA THERMIQUE	17.5	18.5	21.5	4.0	3.0
POLE ENVIRONNEMENT	455.1	450.1	444.3	-10.8	-5.8
ACTIVITE ETAT-MAJOR	11.3	10.2	10.2	-1.1	0.0
ACTIVITE QUALITE PRODUITS	19.5	20.5	20.5	1.0	0.0
UA EAU POTABLE	136.3	138.7	136.7	0.4	-2.0
UA EAUX USEES	125.8	128.3	129.3	3.5	1.0
ACTIVITE VALORISATION DES DECHETS	162.3	152.4	147.6	-14.7	-4.8
SIG SERVICES	128.7	128.6	134.0	5.3	5.5
ACTIVITE ETAT-MAJOR	8.7	9.9	10.0	1.3	0.2
UA SERVICES ENERGETIQUES	91.6	87.9	88.0	-3.6	0.1
UA TELECOM	25.0	26.0	27.0	2.0	1.0
UA ECO21	3.4	4.8	9.0	5.6	4.2
DIRECTION CLIENTS	172.5	175.9	183.6	11.1	7.7
DIRECTION SERVICES PARTAGES	329.6	326.7	332.9	3.3	6.2
DIRECTION RESSOURCES HUMAINES	28.1	32.2	32.4	4.2	0.2
DIRECTION DROIT ET RISQUES	21.2	21.3	21.3	0.0	0.0
DIRECTION FINANCES	54.9	53.5	55.0	0.1	1.5
DIRECTION GENERALE	14.4	19.5	19.5	5.1	0.0
DIRECTION IC	5.2	0.0	0.0	-5.2	0.0



Budget d'investissement

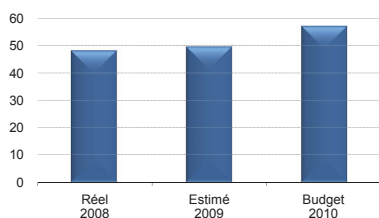
Investissements bruts SIG		258 MCHF, dont
Distribution électricité		57 MCHF, dont
> Renouvellement réseaux MT-BT		15
> Construction MT-BT		10
> Rénovation Poste de Chêne		9
> Liaison 130 kV, Aire - Stand		9
> Postes MT-BT		6
> Equipement de comptage		4
Production électricité		25 MCHF, dont
> Programme Solaire/NER (hors JUEL)		18
> Centrales hydrauliques		7
Gaz		23 MCHF, dont
> Réseaux de distribution gaz		10
> Début du programme d'élimination des aciers anciens		6
> Construction de la station BIOGAZ STEP d'Aire		3
Thermique		69 MCHF, dont
> CCF Lignon		22
> Raccordement Meyrin au réseau CAD		17
> Liaison Cadiom – CAD Lignon		12
> Raccordement réseau CAD Ch. des Sports-Vieusseux-Tourelles		8
> Géothermie		8
Eau potable		30 MCHF, dont
> Extension et renouvellement de réseau d'eau		19
> Prieuré-Arquebuse		5
> Production d'eau potable (Autres)		5
Eaux usées		17 MCHF, dont
> STEP Bois-de-Bay		6
> STEP Laconnex		4
> Collecteurs/Stations de pompage		4
> STEP Aire		3
Valorisation des déchets		12 MCHF, dont
> Modernisation des commandes des condenseurs, révision et réfection		3
> Renouvellement d'éléments de chaudières		2
> Réfection des installations de transfert des cendres sous électrofiltres		1
> Remplacement contrôle commande		1
SIG Services		9 MCHF, dont
> FTTH		7
> Autres Télécom		2
Autres		16 MCHF, dont
> Réseaux et bâtiments		7
> Systèmes d'information		6
> Véhicules		2

**Budgets d'exploitation et d'investissement
par Secteur d'activité**

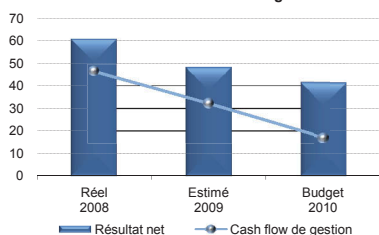
Distribution électricité

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	230.4	234.3	235.1	4.6	0.8
Produits Fluides	227.1	231.3	232.3	5.2	1.0
Autres produits externes	1.3	1.2	0.9	-0.3	-0.2
Produits PTS	1.7	1.5	1.5	-0.2	0.0
Prestations internes	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0
Timbre THT et les pertes du réseau	38.2	44.5	49.3	11.1	4.8
Charges d'exploitation	36.6	39.6	40.2	3.6	0.6
Charges du personnel	32.3	33.8	33.9	1.6	0.2
<i>Effectifs</i>	<i>224.5</i>	<i>231.7</i>	<i>234.3</i>	<i>9.8</i>	<i>2.6</i>
Honoraires et mandats externes	1.5	1.3	1.3	-0.2	-0.1
Fournitures et consommables	1.8	3.2	3.6	1.8	0.4
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	1.0	1.2	1.4	0.3	0.1
Autres charges	33.5	32.6	34.8	1.3	2.3
Consommations internes de fluides	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Prestations internes	33.5	32.5	34.8	1.3	2.3
Amortissements	26.3	25.6	25.5	-0.8	-0.1
Résultat opérationnel	95.7	92.0	85.2	-10.5	-6.8
Charges et produits financiers	3.8	2.5	2.8	-1.1	0.3
Redevances et rabais aux collectivités	31.3	41.5	41.1	9.8	-0.3
Résultat net	60.5	48.1	41.4	-19.2	-6.7
Mouvements des provisions	-2.7	-2.6	-2.7	0.0	0.0
Capacité d'autofinancement	84.2	71.1	64.2	-20.0	-6.8
Investissements bruts	48.1	49.5	57.1	9.0	7.6
Participations clients	-10.3	-10.6	-10.0	0.3	0.6
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	46.4	32.1	17.1	-29.3	-15.0

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Distribution électricité

Hypothèses essentielles

- > Chiffre d'affaires pour l'utilisation du réseau plafonné à 190 MCHF, pas de modification des tarifs et PCP
- > Progression des volumes de 1% reflétant l'effet de la crise économique et l'impact éco21
- > Maintien du supplément fédéral en faveur des énergies renouvelables à 0.45 ct/kWh
- > Poursuite de la rénovation du poste 130/18 kV de Chêne
- > Renouvellement des liaisons 130 et 18 kV Aire-Stand
- > Extension de la liaison 18kV Chêne-Pallanterie

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion est budgété à 17.1 MCHF, soit 15.0 MCHF inférieur à l'Estimé 2009.
 Cette diminution s'explique essentiellement par la hausse du Timbre THT et des dépenses d'investissements.

Produits

Volumes : Les volumes prévus pour la Distribution électricité en 2010 sont de 2'902 GWh et sont supérieurs de 1% à l'Estimé 2009 (2'876 GWh). Ils comprennent un impact d'éco21 de 25 GWh. Cette progression s'appuie sur une croissance régulière des clients particuliers et une stagnation des clients professionnels.

Prix : Pas de changement de prix en 2010, maintien du supplément fédéral en faveur des NER à 0.45 ct/kWh. Le prix moyen budgété 2010 pour l'acheminement, y compris les effets de migrations tarifaires, est de 6.56 ct/kWh, il est identique à celui de l'Estimé 2009. Le prix moyen acheminement + PCP y compris le supplément fédéral en faveur des NER est 8.01 ct/kWh par rapport à 8.04 ct/kWh à l'Estimé 2009.

Produits d'énergies (utilisation du réseau et PCP) : Les produits d'exploitation résultant sont budgétés à 232.3 MCHF à comparer avec les 231.3 MCHF de l'Estimé 2009.

Timbre THT et les pertes du réseau

Selon les éléments communiqués par Swissgrid, le coût du transport THT augmentera en 2010 d'environ 5 MCHF par rapport à l'Estimé 2009.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures à l'Estimé 2009 de 0.6 MCHF. L'écart provient essentiellement des coûts dus au nettoyage des tags et aux défauts de câbles (jusqu'en 2008 mis en compte en investissements). L'effectif augmente légèrement, des postes restés vacants en 2009 seront repourvus.

Redevances aux collectivités

Les redevances sont stables par rapport à 2009, l'assiette de calcul de la redevance annuelle pour l'utilisation du domaine public ainsi que le supplément fédéral pour les NER ayant été maintenus.

Investissements bruts

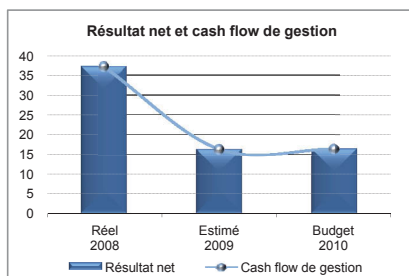
Le Budget 2010 des investissements bruts s'élève à 57.1 MCHF. Il comprend des dépenses importantes concernant les projets de remplacement de la liaison souterraine 130 kV Aire – Stand débuté en 2008 (9.3 MCHF), de rénovation du poste de Chêne 130 et 18 kV (8.5 MCHF) et d'extension de la liaison 18kV Chêne-Pallanterie (3.6 MCHF).

Participations

Les participations clients à nos investissements sont estimées à 10.0 MCHF.

Energie électrique

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	297.5	306.0	334.5	37.0	28.5
Produits Fluides	297.5	325.8	328.0	30.5	2.1
Autres produits externes	0.0	-19.8	6.5	6.5	26.3
Achats d'énergies	250.2	294.4	323.5	73.3	29.1
Achats de gaz naturel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Achats d'électricité	250.2	294.4	323.5	73.3	29.1
Achats d'autres énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	1.4	1.4	2.2	0.8	0.8
Charges du personnel	1.2	1.3	1.6	0.3	0.3
<i>Effectifs</i>	6.5	7.0	8.9	2.4	1.9
Honoraires et mandats externes	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Fournitures et consommables	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	0.1	0.1	0.6	0.5	0.6
Autres charges	17.0	16.8	17.0	0.0	0.2
Consommations internes de fluides	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prestations internes	17.0	16.8	17.0	0.0	0.2
Amortissements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat opérationnel	28.9	-6.6	-8.3	-37.2	-1.7
Charges et produits financiers	-8.3	-22.9	-24.7	-16.4	-1.8
Redevances et rabais aux collectivités	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat net	37.2	16.3	16.4	-20.8	0.1
Mouvements des provisions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capacité d'autofinancement	37.2	16.3	16.4	-20.8	0.1
Investissements bruts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Participations clients	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	37.2	16.3	16.4	-20.8	0.1



Energie électrique

Hypothèses essentielles

- > Perte de parts de marché de 5.4% sur les clients éligibles (88 GWh)
- > Progression des ventes de SIG Vitale Vert
- > Dès 2009, la marge nette est fixée à 5% des ventes d'électricité, un fonds de péréquation pluriannuelle sera constitué pour lisser le résultat sur les exercices futurs

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow est budgété à 16.4 MCHF, il tient compte d'une dissolution de 6.5 MCHF du fonds de péréquation pluriannuelle afin d'atteindre la marge nette fixée à 5%, sans cette dissolution elle serait de 3%.

Produits

Volumes : Les volumes de vente prévus pour l'Energie électrique en 2010 sont de 2'814 GWh (clients « genevois »), en baisse de 1.6% par rapport à l'Estimé 2009 (2858 GWh), principalement en raison d'une perte de parts de marché estimée à 5.4% sur les clients éligibles, soit 88 GWh. Ces volumes incluent les offres de marché signées pour l'année 2010 évaluées à 420 GWh. A noter également que les volumes de ventes de SIG Vitale Vert augmentent à 180 GWh (+10 GWh).

Prix : Pour les clients aux tarifs, le budget reflète la baisse tarifaire moyenne de 0.6 ct/kWh (0.7 ct/kWh pour les profils simples et 0.5 ct/kWh pour les profils doubles, pro BT et MT). Le prix moyen de l'électricité (qui comprend le prix moyen des offres de marché, l'augmentation de SIG Vitale vert, ainsi que le remboursement du supplément fédéral NER pour les clients SIG Vitale Vert ou en offre SIG Vitale) s'établit à 10.87 ct/kWh, en hausse de 2% par rapport à l'Estimé 2009 (10.62 ct/kWh). Le remboursement de 0.5 ct/kWh aux clients régulés prévu au cours du 4ème trimestre de l'année 2009 est intégré dans l'Estimé 2009.

Produits d'énergies : Le produit de la vente d'électricité » (y compris Nyon et pertes vendues à la Distribution Electricité) se chiffre à 328.0 MCHF, supérieur de 0.7% à l'Estimé 2009 (325.8 MCHF).

Achats d'énergies

L'approvisionnement total en énergie électrique est estimé à 3'021 GWh pour le Budget 2010 (-51 GWh par rapport à l'Estimé 2009). La couverture d'approvisionnement se structure comme suit : 33% par des contrats à long terme (EOS, FMV et SFMCP), 19% par la production propre SIG (Verbois, Seujet et UIC) et 48% par des achats sur les marchés à moyen terme, long terme à l'étranger (Electrabel) et spot.

Le coût total de l'approvisionnement au Budget 2010, s'élève à 323.5 MCHF (soit 10.71 ct/kWh y compris la prime de risques liée à l'ouverture du marché de 5.5MCHF), par rapport aux 294.4 MCHF de l'Estimé 2009 (soit 9.58 ct/kWh y compris la prime de risques liée à l'ouverture du marché de 11.4MCHF).

Hors prime de risques, le prix moyen de d'approvisionnement s'établit au Budget 2010 à 10.53 ct/kWh, contre 9.21 ct/kWh à l'Estimé 2009, en augmentation de 35.0 MCHF (+12.4 %).

Cette hausse est principalement due aux contrats de couverture à moyen terme, conclus entre 2006 et 2008 sur un marché haussier et aux récentes augmentations des tarifs de Swissgrid pour le powerbalancing.

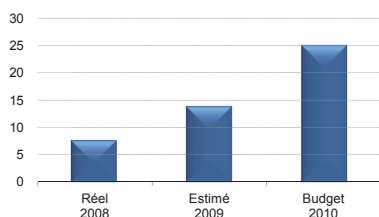
Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures à l'Estimé 2009 de 0.8 MCHF, principalement en raison du renforcement de l'équipe approvisionnement (+0.3 MCHF) et du transfert des coûts des honoraires de Swisspower dans le périmètre de Energie électrique (+0.4 MCHF).

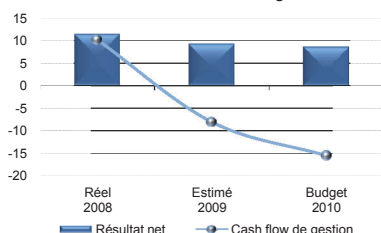
Production électricité

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget-Réel	Ecart Budget-Estimé
Produits	35.4	39.4	38.8	3.4	-0.6
Produits Fluides	34.0	37.6	36.9	2.9	-0.7
Autres produits externes	1.4	1.8	1.9	0.5	0.1
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	7.8	8.0	9.0	1.3	1.0
Charges du personnel	5.8	5.7	6.2	0.4	0.4
<i>Effectifs</i>	39.5	35.8	40.9	1.4	5.1
Honoraires et mandats externes	0.4	0.6	1.0	0.5	0.3
Fournitures et consommables	1.0	1.1	1.4	0.3	0.3
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	0.5	0.5	0.6	0.0	0.0
Autres charges	3.3	5.9	4.1	0.9	-1.8
Consommations internes de fluides	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Prestations internes	3.2	5.8	4.0	0.9	-1.8
Amortissements	6.4	6.6	5.9	-0.6	-0.7
Résultat opérationnel	17.9	18.9	19.8	1.8	0.8
Charges et produits financiers	1.0	0.7	1.2	0.2	0.5
Redevances et rabais aux collectivités	5.5	9.1	10.0	4.5	1.0
Résultat net	11.4	9.2	8.6	-2.8	-0.6
Mouvements des provisions	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Capacité d'autofinancement	17.8	15.8	14.4	-3.4	-1.4
Investissements bruts	7.7	13.8	24.9	17.3	11.1
Participations clients	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements financiers	0.0	10.0	5.0	5.0	-5.0
Cash flow de gestion	10.2	-8.1	-15.5	-25.7	-7.5

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Production électricité

Hypothèses essentielles

- > Poursuite des actions de synergie opérationnelle avec la société SFMCP
- > Pré-études pour la construction du barrage de Conflan
- > Facturation par Swissgrid des services-système généraux (SDL) aux centrales > 50 MW dès 2009
- > Poursuite des investissements financiers du parc éolien JUEL
- > Vidange de Verbois

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion du Budget 2010 est inférieur à l'Estimé 2009 de 7.5 MCHF et s'explique principalement par l'augmentation des investissements pour les énergies renouvelables.

Produits

Au Budget 2010, la production propre de l'hydraulique et du solaire s'élève à 474 GWh et est inférieure à l'Estimé 2009 d'environ 25 GWh en raison de la vidange de Verbois.

Les autres produits concernent principalement la facturation du personnel à SFMCP ainsi que celle du barrage et de l'écluse du Seujet à l'Etat et Ville de Genève.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9.0 MCHF. Elles tiennent compte d'un effectif en hausse pour l'équipe NER (+3 EPT dès septembre 2009) ainsi que des coûts pour la vidange de Verbois et des pré-études concernant Conflan.

Redevances aux collectivités

Le Budget 2010 concerne les redevances Verbois-Seujet ainsi que la facturation par Swissgrid des services-système généraux (SDL) aux centrales > 50 MW. Cette dernière est mise en compte depuis 2009 et se monte à 0.8 ct/kWh, en 2010 elle sera de 0.9 ct/kWh.

Investissements bruts

Le Budget 2010 s'élève à 24.9 MCHF. Il prévoit principalement des investissements dans les NER pour un montant de 18 MCHF, dans l'infrastructure du barrage de Verbois (remplacement des grilles et fin de la révision des dégrilleurs, en lien avec la vidange de Verbois) et pour le renouvellement du Centre de Conduite des Centrales.

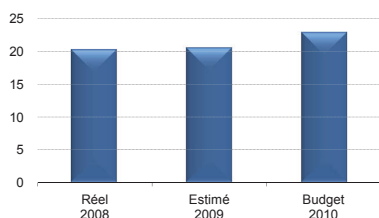
Investissements financiers

Le Budget 2010 intègre un montant de 5 MCHF pour la poursuite des investissements liés au projet JUEL (développement de sept parcs éoliens dans le Jura en partenariat avec la société RenInvest SA), alors que l'Estimé 2009 a été révisé pour tenir compte du démarrage du projet du parc éolien.

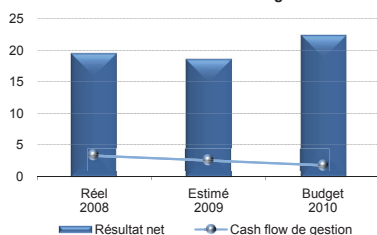
Gaz

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	211.5	196.4	215.8	4.3	19.4
Produits Fluides	211.0	196.0	215.5	4.5	19.5
Autres produits externes	0.1	0.2	0.2	0.0	0.0
Produits PTS	0.3	0.2	0.2	-0.1	0.0
Achats d'énergies	147.0	129.0	146.1	-0.9	17.1
Charges d'exploitation	11.4	11.9	13.2	1.9	1.4
Charges du personnel	8.9	9.3	9.4	0.6	0.1
<i>Effectifs</i>	<i>64.8</i>	<i>64.5</i>	<i>68.6</i>	<i>3.8</i>	<i>4.1</i>
Honoraires et mandats externes	0.1	0.3	0.1	0.0	-0.2
Fournitures et consommables	1.6	1.5	1.4	-0.2	-0.1
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	0.8	0.8	2.3	1.5	1.5
Autres charges	19.3	21.9	19.7	0.5	-2.2
Consommations internes de fluides	0.2	0.0	0.0	-0.2	0.0
Prestations internes	19.0	21.9	19.7	0.6	-2.2
Amortissements	8.7	8.7	9.0	0.3	0.3
Résultat opérationnel	25.2	24.9	27.8	2.6	2.9
Charges et produits financiers	0.9	1.5	0.7	-0.2	-0.9
Redevances et rabais aux collectivités	4.9	4.8	4.9	0.0	0.0
Résultat net	19.4	18.5	22.3	2.9	3.8
Mouvements des provisions	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
Capacité d'autofinancement	28.0	27.2	31.3	3.3	4.1
Investissements bruts	20.2	20.5	22.8	2.6	2.3
Participations clients	-0.7	-1.1	-1.1	-0.4	0.1
Investissements financiers	5.3	5.4	7.8	2.6	2.4
Cash flow de gestion	3.2	2.5	1.7	-1.5	-0.8

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Gaz

Hypothèses essentielles

- > Adaptation du prix du gaz à une référence mazout de 90 CHF/hl, marge brute fixée à 0.74 ct/kWh
- > Triplement de la taxe CO₂ sur le gaz naturel au 1er janvier 2010 de 0.22 ct/kWh à 0.65 ct/kWh
- > Augmentation de la part de marché de 44% à 46%, une progression ralentie du fait de raccordements moins importants en 2009 s'expliquant par la baisse de compétitivité du gaz au premier semestre 2009 et l'attentisme en matière d'investissements suscité par la crise économique
- > Marché thermique stable
- > Augmentation de l'effectif en lien avec le projet d'éradication des anciennes conduites en acier couplé à celui du renouvellement des branchements aciers
- > Investissements : poursuite des grands projets de restructuration du réseau (remplacement des aciers anciens et renforcement-extension du réseau notamment BPA et HP5), mise en service de 3 stations de ravitaillement en gaz naturel carburant et construction et mise en service de la station BIOGAZ STEP d'Aire

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion du Budget 2010 (1.7 MCHF) est inférieur à l'Estimé 2009 (2.5 MCHF), en raison principalement d'une hausse des investissements qui n'est que partiellement compensée par une hausse des volumes vendus. La marge unitaire brute reste quant à elle stable à 0.74 ct/kWh pour l'appro-vente gaz.

Produits

Volumes : le volume prévu en 2010 est de 2'566 GWh, soit 59 GWh (+2.4%) de plus que l'Estimé 2009. C'est une croissance moins forte que celle entre l'Estimé 2009 et le réel 2008 (+6.2% ou +142 GWh en base homogène), du fait du ralentissement des raccordements en 2009, qui pénalise les volumes de ventes 2010.

Prix : le prix moyen de vente budgété de 8.44 ct/kWh est en hausse par rapport à l'Estimé 2009 (+7%) en raison de l'adaptation des prix de vente à une référence mazout de 90 CHF/100 litres.

Il en résulte des produits de 215.5 MCHF, supérieurs de 19.5 MCHF (+10.0%) à l'Estimé 2009.

Achats d'énergies

Pour 2010, le coût d'achat de gaz naturel est budgété à 146.1 MCHF, en hausse de 17.1 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Cette augmentation est principalement due à la hausse prévue en 2010 du prix moyen d'achat à Gaznat qui passera d'une moyenne de 5.14 ct/kWh prévus dans l'Estimé 2009, à 5.69 ct/kWh en 2010, soit une hausse de 10.7%.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à l'Estimé 2009 hormis les dépenses liées à la promotion du gaz naturel (1.5 MCHF) qui étaient comptabilisées à l'Estimé 2009 dans la rubrique « autres charges ».

L'augmentation des charges du personnel liées à la hausse de l'effectif moyen (remplacement des aciers anciens couplé au renouvellement des branchements aciers) est compensée par la diminution des frais de réseau (fuites) en baisse.

Investissements bruts

Le montant des investissements bruts budgété pour 2010 s'élève à 22.8 MCHF, en hausse de 2.3 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Les principaux postes de dépenses sont le début du programme d'élimination des aciers anciens (8 km, 6.0 MCHF avec l'hypothèse d'une répartition 50/50 des travaux en ville et hors ville), l'extension et le renforcement du réseau (2.5 MCHF) et la construction de la station BIOGAZ STEP d'Aire (3.2 MCHF).

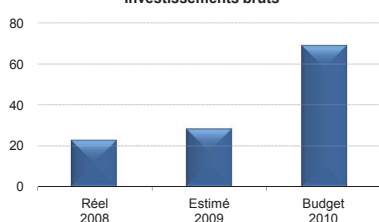
Investissements financiers

Augmentation de la participation au capital de Gaznat à hauteur de 2.4 MCHF.

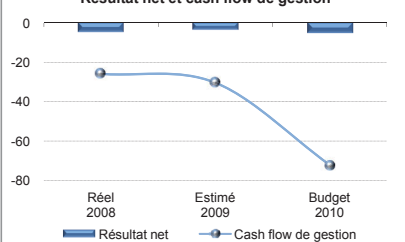
Thermique

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	18.6	22.1	20.7	2.0	-1.4
Produits Fluides	18.5	21.7	20.4	2.0	-1.2
Produits PTS	0.1	0.4	0.2	0.1	-0.2
Achats d'énergies	12.6	11.2	10.9	-1.7	-0.3
Achats de gaz naturel	12.1	10.8	9.9	-2.2	-0.9
Achats d'électricité	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Achats d'autres énergies	0.5	0.4	1.0	0.5	0.6
Charges d'exploitation	3.2	4.5	4.5	1.3	0.0
Charges du personnel	2.6	3.0	3.2	0.6	0.1
<i>Effectifs</i>	<i>17.5</i>	<i>18.5</i>	<i>21.5</i>	<i>4.0</i>	<i>3.0</i>
Honoraires et mandats externes	0.2	0.8	0.7	0.5	-0.1
Fournitures et consommables	0.3	0.5	0.4	0.2	0.0
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	0.2	0.2	0.2	0.1	0.0
Autres charges	5.7	8.2	8.4	2.7	0.2
Consommations internes de fluides	0.3	0.3	0.3	0.1	0.0
Prestations internes	5.4	7.9	8.1	2.7	0.2
Amortissements	1.5	1.5	1.6	0.1	0.1
Résultat opérationnel	-4.4	-3.3	-4.8	-0.4	-1.5
Charges et produits financiers	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1
Redevances et rabais aux collectivités	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0
Résultat net	-4.8	-3.7	-5.2	-0.5	-1.6
Mouvements des provisions	0.1	0.0	0.0	-0.1	0.0
Capacité d'autofinancement	-3.1	-2.1	-3.6	-0.5	-1.5
Investissements bruts	22.8	28.3	68.8	45.9	40.4
Participations clients	-0.2	-0.1	-0.3	-0.1	-0.2
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	-25.8	-30.3	-72.1	-46.3	-41.8

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Thermique

Hypothèses essentielles

- > Poursuite des études CCF Lignon et commande de la turbine
- > Début du forage MICA à Thônex pour la géothermie
- > Fin de la réalisation Liaison CADIOM
- > Démarrage de la réalisation Sports-Vieusseux
- > Poursuite de la réalisation du réseau Meyrin
- > Poursuite de la réalisation GLN
- > Stratégie thermique : sélection des projets de développement en cours

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion est budgété à -72.1 MCHF, soit 41.8 MCHF en dessous de celui de l'Estimé 2009. Cette dégradation est essentiellement due aux investissements importants prévus en 2009 et reportés en 2010. Le résultat net est quant à lui inférieur de 1.6 MCHF à l'Estimé 2009. Cet écart s'explique par une diminution du chiffre d'affaires.

Produits

Les produits externes du Budget 2010 ne peuvent être comparés que difficilement à l'Estimé 2009. En effet, pour l'exercice 2010 nous devons tenir compte de nouveaux produits tels que la vente de froid (GLN et Versoix) et la vente d'électricité (CTN), ces flux n'ayant pas été intégrés à l'Estimé 2009.

Par conséquent, les ventes de chaleur et de froid s'élèvent à 20.4 MCHF (154 GWh de chaleur et 19 GWh de froid). Il faut souligner que le froid est produit par le pompage d'eau du lac mais également à l'aide du gaz naturel.

En outre, les ventes de vapeur à Nutrilait facturées jusqu'en juin 2009 sous la forme de tonnes vapeur (Autres produits d'énergie), passent au tarif NOG (Nouvelle Offre Gaz) et sont dorénavant comptabilisées dans le chiffre d'affaires du secteur Gaz.

Achats d'énergies

Le coût d'approvisionnement en énergie est budgété à 10.9 MCHF, en baisse de 0.3 MCHF en raison du reclassement du revenu Nutrilait dans le secteur Gaz.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à l'Estimé 2009. Elles tiennent compte des mises en service partielles des nouveaux ouvrages en cours de réalisation (GLN, Versoix). L'effectif passera à 21.5 EPT moyen en 2010.

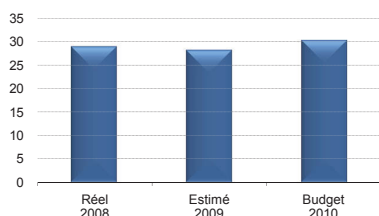
Investissements bruts

Le montant des investissements bruts (68.8 MCHF) est en augmentation de 40.4 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Sont notamment prévus les projets : raccordement Meyrin (17.0 MCHF), CCF (22.0 MCHF), liaison CADIOM (11.6 MCHF), raccordement Sports-Vieusseux (8.0 MCHF) et géothermie (7.5 MCHF).

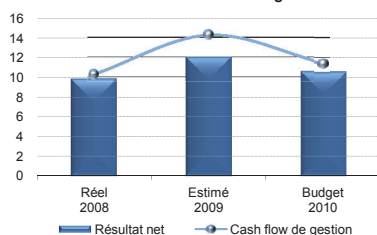
Eau potable

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	96.8	100.3	98.3	1.5	-2.1
Produits Fluides	94.2	96.5	95.4	1.1	-1.1
Autres produits externes	1.6	2.8	1.8	0.3	-1.0
Produits PTS	0.8	0.9	0.9	0.1	0.0
Prestations internes	0.2	0.2	0.2	0.0	0.0
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	27.1	28.0	27.1	0.0	-0.9
Charges du personnel	19.2	20.2	19.6	0.4	-0.6
<i>Effectifs</i>	136.3	138.7	136.7	0.4	-2.0
Honoraires et mandats externes	0.4	0.3	0.3	-0.1	0.0
Fournitures et consommables	5.6	6.0	5.7	0.0	-0.3
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	1.9	1.5	1.6	-0.3	0.0
Autres charges	21.7	22.9	22.4	0.7	-0.4
Consommations internes de fluides	5.4	5.5	5.7	0.2	0.2
Prestations internes	16.3	17.4	16.8	0.5	-0.6
Amortissements	22.0	23.3	23.5	1.4	0.1
Résultat opérationnel	25.9	26.1	25.2	-0.7	-0.9
Charges et produits financiers	2.5	0.6	1.2	-1.4	0.5
Redevances et rabais aux collectivités	13.6	13.5	13.5	-0.1	0.0
Résultat net	9.8	12.0	10.6	0.7	-1.5
Mouvements des provisions	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
Capacité d'autofinancement	31.8	35.4	34.0	2.2	-1.3
Investissements bruts	28.8	28.1	30.2	1.3	2.1
Participations clients	-5.1	-4.7	-5.2	-0.1	-0.5
Investissements financiers	-2.1	-2.2	-2.3	-0.1	-0.1
Cash flow de gestion	10.2	14.2	11.4	1.1	-2.8

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Eau potable

Hypothèses essentielles

- > Baisse de la consommation globale de 1% des clients du canton, hors variations saisonnières
- > Pas de répercussion de la taxe de pompage des eaux de surface sur les clients
- > Stabilité de l'activité du secteur
- > Augmentation du coût des produits de traitement

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow prévisionnel s'établit à 11.4 MCHF et est inférieur de 2.8 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Cette baisse s'explique principalement par les investissements supérieurs de 2.1 MCHF.

Produits

Volumes : le volume d'eau potable consommé par les clients genevois est en baisse de 1% à 50.4 Mm³ et celui du CERN est stable à 7.0 Mm³ compte tenu de la probable remise en service du LHC prévue à fin 2009.

Prix : après consultation de la surveillance des prix à Berne, le prix de l'eau pour 2010 est maintenu sans changement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en baisse de 0.9 MCHF par rapport à l'Estimé 2009 (0.6 MCHF sur les charges de personnels et 0.3 MCHF sur les fournitures et consommables). Cette diminution intervient malgré l'inflation et l'accroissement du coût des produits de traitements et des équipements, lesquels sont liés au prix du marché des énergies fossiles et des matières premières, et correspond à un effort de productivité du secteur.

Effectifs et charges de personnel : les charges de personnel sont en baisse de 0.6 MCHF, traduisant une diminution des effectifs moyens de 2 EPT.

Honoraires et mandats : pas d'évolution significative.

Fournitures et consommables : l'écart favorable de 0.3 MCHF entre l'Estimé 2009 et le Budget 2010 provient d'une diminution des fournitures et prestations pour les réparations de fuites sur le réseau, en tablant sur une baisse du nombre des fuites. Les consommables restent stables malgré l'inflation et l'accroissement du coût des produits de traitements.

Frais généraux d'exploitation : pas d'évolution significative.

Autres charges d'exploitation

Consommation interne d'énergie : ce poste s'élève à 5.7 MCHF dont 5.6 MCHF pour l'énergie électrique, soit un chiffre stable par rapport à l'Estimé 2009. Ce montant correspond à une consommation prévue de 39.3 GWh.

Redevances aux collectivités

Les redevances aux collectivités publiques s'élèvent à 7.5 MCHF. Elles sont calculées sur la base des recettes inhérentes à l'utilisation du réseau électrique. Ce montant est stable par rapport à l'Estimé 2009. Cette rubrique comprend également les 5.2 MCHF perçus par l'Etat au titre de taxe de pompage de l'eau du lac.

Investissements bruts

Le Budget 2010 des investissements bruts prévoit un montant 30.2 MCHF, soit une augmentation de 2.1 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Ce budget comprend, notamment :

- Le renouvellement des réseaux (18.5 MCHF) dont une partie importante est liée aux grands travaux menés par l'Etat (trams)
- Le début des travaux de changement de la conduite DN 1400 mm Prieuré-Arquebuse (5.0 MCHF)
- Le renouvellement de l'ozonation au Prieuré (1.7 MCHF)
- Le renouvellement des installations électriques des stations de l'Ermitage et de Belle-Vista (0.8 MCHF)
- Le remplacement du charbon actif de 4 filtres de la station de traitement du Prieuré (0.7 MCHF).

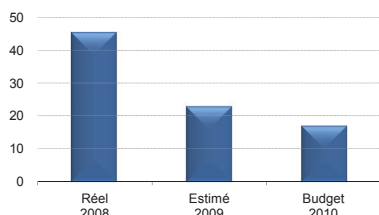
Participations

Hausse des participations de nos clients au titre des droits de raccordement de 0.5 MCHF.

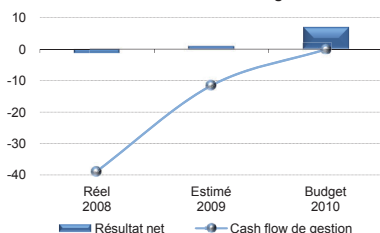
Eaux usées

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	71.8	74.4	84.5	12.7	10.1
Produits Fluides	71.8	74.4	84.5	12.7	10.1
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	28.5	28.1	29.8	1.3	1.7
Charges du personnel	16.5	17.1	17.9	1.4	0.8
<i>Effectifs</i>	125.8	128.3	129.3	3.5	1.0
Honoraires et mandats externes	0.3	0.5	0.4	0.0	-0.2
Fournitures et consommables	5.9	6.1	7.0	1.1	0.9
Frais d'évacuation des déchets	1.6	1.9	2.0	0.3	0.1
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	4.2	2.5	2.6	-1.6	0.1
Autres charges	14.3	16.6	17.5	3.2	0.9
Consommations internes de fluides	5.0	6.2	6.4	1.4	0.2
Prestations internes	9.2	10.4	11.1	1.9	0.7
Amortissements	7.7	10.3	10.1	2.4	-0.1
Résultat opérationnel	21.3	19.4	27.0	5.8	7.6
Charges et produits financiers	7.5	3.6	4.9	-2.6	1.3
Redevances et rabais aux collectivités	14.9	14.8	15.4	0.4	0.5
Résultat net	-1.2	0.9	6.8	7.9	5.8
Mouvements des provisions	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
Capacité d'autofinancement	6.4	11.2	16.9	10.4	5.7
Investissements bruts	45.2	22.8	17.0	-28.2	-5.8
Participations clients	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	-38.8	-11.6	-0.1	38.7	11.5

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Eaux usées

Hypothèses essentielles

- > Hausse prévue de la taxe d'épuration à 1.70 CHF/m³ TTC (+20 ct) à partir du 1^{er} janvier 2010
- > Baisse continue de 1% par an du volume d'eau potable consommé par les clients
- > Hausse marquée du volume des eaux usées françaises traitées, suite au raccordement de la zone frontalière à la STEP de Bois-de-Bay dont les quatre lignes seront en service (deux lignes en 2009)
- > Augmentation constante de la charge polluante à traiter
- > Augmentation du volume d'activité due à la mise en exploitation de la STEP de Bois-de-Bay, à la mise en œuvre du traitement spécifique de l'azote à la STEP d'Aïre et au développement de l'exploitation des réseaux secondaires des communes
- > Augmentation du coût des produits de traitement

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion s'élève à -0.1 MCHF et est supérieur de 11.5 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Cet écart s'explique principalement par la hausse des produits (+ 10.1 MCHF) générée par l'augmentation de la taxe d'épuration et par une baisse des investissements de 5.8 MCHF par rapport à l'Estimé 2009.

Produits

Volume : le volume d'eau potable consommé à Genève soumis à la taxe d'épuration, prévu à 47.86 m³, est de 1% inférieur à l'Estimé 2009. Cette baisse confirme la tendance mesurée depuis plusieurs années.

Prix : la prévision table sur une hausse de 20 ct/m³ de la taxe d'épuration qui passera à 1.70 CHF/m³ TTC ; celle-ci couvrira la réalisation et la mise en exploitation de la nouvelle STEP de Bois-de-Bay, l'augmentation constante de la charge polluante à traiter, la baisse de revenus consécutive à la diminution de consommation d'eau potable, l'inflation et l'augmentation du coût des consommables.

Produits d'exploitation : La hausse prévue résulte essentiellement de l'augmentation de la taxe d'épuration, de recettes supplémentaires générées par le raccordement français sur la STEP de Bois-de-Bay et du développement de l'exploitation des réseaux secondaires pour les communes.

Charges d'exploitation

Effectifs : un effort de productivité permet au secteur de n'augmenter que d'un poste pour absorber l'augmentation du volume d'activité susmentionné.

Honoraires et mandats : en diminution après des dépenses exceptionnelles prévues en 2009, notamment pour des mandats d'ingénieurs destinés à l'achèvement de l'assainissement du réseau de Dardagny, lequel a été initié par l'Etat avant le transfert des ouvrages à SIG.

Fournitures et consommables : en hausse de 395 KCHF pour les fournitures résultant de la mise en exploitation complète de la STEP de Bois-de-Bay (4 lignes dès 2010) et pour les prestations à des tiers sur les nouveaux réseaux secondaires, ainsi qu'une augmentation de 400 KCHF due au produits chimiques nécessaires au nouveau traitement séparé de l'azote à Aïre.

Frais d'évacuation des déchets : légère hausse de 135 KCHF, conséquence de l'accroissement prévu de la quantité de granulés de boues séchées livrés en cimenterie et baisse de 75 KCHF des frais de traitement des eaux usées genevoises par les stations d'épuration de l'industrie chimique.

Frais généraux d'exploitation : légère hausse de 26 KCHF des frais de location des terrains due à l'adaptation aux périmètres mis à disposition et augmentation de 70 KCHF pour les frais d'entretien de locaux des nouveaux ouvrages.

Autres charges d'exploitation

Consommation interne d'énergie électrique : l'accroissement de la consommation dû à la mise en service complète de la STEP de Bois-de-Bay et à l'unité de traitement spécifique de l'azote à la station d'Aïre explique l'augmentation des dépenses pour l'énergie électrique du secteur qui représente 120 KCHF.

Redevances aux collectivités

Les redevances aux collectivités publiques s'élèvent à 0.8 MCHF. Elles sont calculées sur la base des recettes inhérentes à l'utilisation du réseau électrique. D'autre part, 14.5 MCHF représentent le versement annuel par SIG à l'Etat visant à couvrir les frais de fonctionnement de la DGEau ainsi que les subventions pour la réalisation des réseaux d'assainissement des communes genevoises. Ce montant doit être financé par la taxe d'épuration intégralement perçue par SIG depuis 2008 suite au transfert des actifs.

Investissements bruts

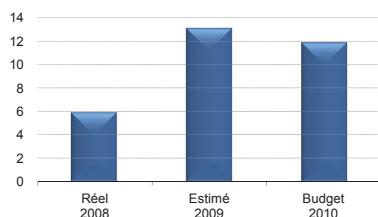
Le Budget 2010 prévoit des investissements bruts de 17.0 MCHF, lesquels se situent notablement en dessous de l'Estimé 2009 qui comporte encore les dépenses inhérentes à la fin de la réalisation de la nouvelle STEP de Bois-de-Bay.

Pour 2010, il est notamment prévu d'achever la réalisation du traitement séparé de l'azote d'Aïre et de réaliser le raccordement des villages de Soral et de Laconnex sur le bassin versant de Chancy. Il est aussi prévu de démarrer le doublement des collecteurs des eaux usées de la rive droite entre l'entrée de Bellevue et l'aval du Vengeron, équipement destiné à soulager le réseau existant et d'accroître la capacité de transport des eaux usées afin d'en limiter les déversements dans le lac en cas de fortes pluies.

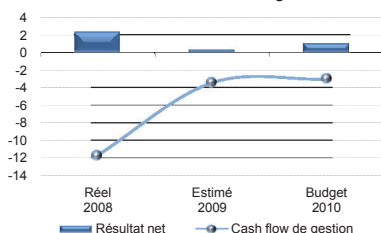
Valorisation des déchets

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
Produits	80.0	70.5	72.2	-7.9	1.7
Produits Fluides	11.8	10.5	11.5	-0.3	1.0
Produits du traitements des déchets	68.0	59.9	60.2	-7.8	0.4
Autres produits externes	0.2	0.1	0.5	0.3	0.3
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	57.8	53.5	52.0	-5.9	-1.6
Charges du personnel	20.2	20.1	19.4	-0.8	-0.7
<i>Effectifs</i>	162.3	152.4	147.6	-14.7	-4.8
Honoraires et mandats externes	2.2	2.5	2.2	0.0	-0.3
Fournitures et consommables	16.3	16.7	13.6	-2.7	-3.1
Frais d'évacuation des déchets	16.3	11.9	14.4	-1.9	2.5
Communication	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Frais généraux d'exploitation	2.8	2.3	2.3	-0.5	0.0
Autres charges	10.7	10.7	11.1	0.5	0.5
Consommations internes de fluides	1.1	1.4	1.2	0.1	-0.1
Prestations internes	9.6	9.3	9.9	0.3	0.6
Amortissements	3.8	2.8	4.1	0.3	1.3
Résultat opérationnel	7.7	3.5	5.0	-2.8	1.5
Charges et produits financiers	4.2	2.0	2.8	-1.5	0.8
Redevances et rabais aux collectivités	1.2	1.2	1.2	0.0	0.0
Résultat net	2.3	0.3	1.0	-1.3	0.6
Mouvements des provisions	0.6	0.0	0.0	-0.6	0.0
Capacité d'autofinancement	6.7	3.1	5.1	-1.6	2.0
Investissements bruts	5.9	13.0	11.8	5.9	-1.2
Participations clients	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissements financiers	12.6	-6.5	-3.7	-16.2	2.8
Cash flow de gestion	-11.7	-3.5	-3.0	8.7	0.4

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Valorisation des déchets

Hypothèses essentielles

- Arrêt du four 3 au plus tard au troisième trimestre 2010 et non renouvellement de son permis d'exploiter au 31 décembre 2010. Cet arrêt irréversible entraîne une diminution de la capacité d'incinération de l'usine. Elle diminue de fait la redondance des installations en cas d'arrêt prévu ou non des lignes restantes 5 et 6. Cette situation produit des impacts financiers sur les frais de déléstage et les investissements à consentir sur les lignes 5 et 6, afin de les fiabiliser
- Poursuite du plan d'accompagnement des collaborateurs dont l'emploi actuel sera supprimé suite à la fermeture définitive du four 3 en 2010 consécutive à l'abandon des apports de déchets étrangers; l'hypothèse table sur le remplacement de tous les collaborateurs concernés
- Remise de l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets Spéciaux (CTDS) à l'entreprise CTDS SA, générant un revenu de location de 0.42 MCHF par an au lieu d'une perte de 0.5 MCHF par mois
- Châtillon: augmentation du volume de déchets verts
- En 2010, mise en décharge de 10'000 tonnes de mâchefers à la décharge de Châtillon, soit env. 20% de la production annuelle de mâchefers par l'usine des Cheneviers
- Approvisionnement de 265'000 tonnes de 2010 à 2014 (dont encore 20'000 tonnes/an de bois usagé). Maintien de la taxe d'incinération actuelle
- Apports entre 3'000 et 6000 tonnes/an de déchets spéciaux en fours à grilles en provenance du CTDS au tarif moyen de 220 CHF/tonne
- Stabilité de la taxe du Fonds Cantonal de la Gestion de Déchets à 21 CHF/tonne
- Augmentation du coût des produits de traitement

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow prévisionnel est de -3.0 MCHF, supérieur de 0.4 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Cet écart s'explique principalement par une baisse des charges d'exploitation externes de 1.6 MCHF et une hausse des produits de 1.7 MCHF.

Produits

Volumes: le volume de déchets ordinaires à traiter prévu pour 2010 s'élève à 265'000 tonnes/an dont 20'000 tonnes/an de bois usagé, soit une quantité comparable à l'Estimé 2009.

Produits d'exploitation: la prévision des produits de l'ensemble des activités du secteur s'élève à 72.2 MCHF, dont 50.6 MCHF pour le traitement des déchets sur le site des Cheneviers et 8.7 MCHF pour le site de Châtillon dont les produits augmentent parallèlement à la prévision de croissance des apports de déchets verts.

La vente d'énergie est en baisse par rapport à l'Estimé 2009 et représente 9.0 MCHF pour la vente d'électricité, et 2.5 MCHF pour la vente de chaleur à CADIOM. Les revenus liés au traitement des déchets spéciaux sont dorénavant constitués par le produit de la location de la plateforme du centre de traitement des déchets spéciaux à la société CTDS SA à hauteur de 0.42 MCHF/an.

Cette somme financera, d'une part, le droit de superficie (14'000 m² à 9 CHF/m²) et, d'autre part, la surveillance de l'activité de CTDS SA. Le reste de ce montant est destiné à la maintenance des bâtiments, lesquels demeurent propriété de SIG.

Charges d'exploitation

La prévision des charges d'exploitation s'élève à 52.0 MCHF et est inférieure de 1.6 MCHF par rapport à l'Estimé 2009.

Charges de personnel: la baisse des charges de personnel de 0.7 MCHF par rapport l'Estimé 2009 reflète la poursuite du plan B, ainsi que le remplacement des collaborateurs du CTDS.

Fournitures et consommables: ces charges présentent un écart favorable de 3.1 MCHF par rapport à l'Estimé 2009. Celui-ci provient principalement de la différence du montant des travaux de la couverture et des aménagements de la décharge du Nant de Châtillon, lesquels s'élèvent à environ 4.4 MCHF en 2009 et qui ne représenteront que 0.4 MCHF en 2010, conformément au planning des travaux du site.

Frais d'évacuation des déchets: Les frais d'évacuation s'élèveront à 11.3 MCHF pour l'Activité Déchets ordinaires. Ce montant, en hausse de 1.8 MCHF par rapport à l'Estimé 2009, inclut les délestages générés par les arrêts pour maintenance des lignes 5 et 6, l'arrêt du four 3 mettant fin à la surcapacité de l'usine. Les frais d'évacuation proprement dits sont basés sur les tonnages précités et une stabilité des tarifs contractuels.

Investissements bruts

La prévision du montant des investissements bruts s'établit à 11.8 MCHF. Les projets concernés sont principalement le renouvellement du contrôle-commande (1 MCHF), le renouvellement d'éléments de chaudières (1.5 MCHF), la réfection des installations de transfert des cendres sous électrofiltres (1 MCHF), la révision et la réfection d'un condenseur de vapeur (1 MCHF) et la modernisation des commandes des condenseurs de vapeur (1.5 MCHF).

Ces investissements contribueront à la nécessaire fiabilisation des lignes 5 et 6 dans la perspective de fermeture du four 3. En projet également, la création d'une enceinte interne sur le site des Cheneviers pour la séparation du trafic (0.8 MCHF) et la réfection du radier en béton du canal de la Jonction (1 MCHF). Le montant prévu pour ce dernier projet souffre d'une grande incertitude sur l'état réel de l'installation. Celle-ci ne sera levée qu'après le résultat des investigations en cours.

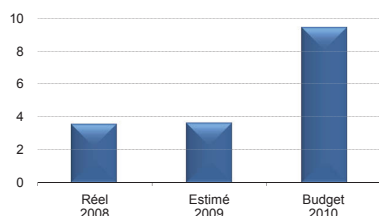
Investissements financiers

Les 3.7 MCHF de produits représentent l'indemnité de fonctionnement accordée par l'Etat à SIG pour pérenniser l'activité de traitement des déchets spéciaux selon la loi L9826 sur le transfert d'actifs.

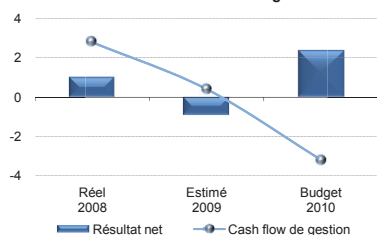
SIG Services

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget-Réel	Ecart Budget-Estimé
Produits	44.2	42.9	48.3	4.0	5.3
Produits Telecom	22.3	23.0	24.3	2.0	1.3
Autres produits externes	0.8	0.0	0.0	-0.8	0.0
Produits PTS	19.6	19.9	23.9	4.3	4.0
Prestations internes	1.5	0.0	0.0	-1.5	0.0
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	33.3	33.3	37.6	4.3	4.3
Charges du personnel	18.8	19.3	20.6	1.8	1.3
<i>Effectifs</i>	<i>128.7</i>	<i>128.6</i>	<i>134.0</i>	<i>5.3</i>	<i>5.5</i>
Honoraires et mandats externes	2.5	2.3	3.9	1.4	1.7
Fournitures et consommables	8.9	8.0	9.4	0.5	1.4
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	0.3	0.0	0.0	-0.3	0.0
Frais généraux d'exploitation	2.7	3.7	3.6	0.9	0.0
Autres charges	3.0	4.4	-2.8	-5.9	-7.2
Consommations internes de fluides	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Prestations internes	2.9	4.2	-3.0	-5.9	-7.2
Amortissements	5.5	4.9	3.9	-1.6	-1.0
Résultat opérationnel	2.4	0.4	9.6	7.2	9.2
Charges et produits financiers	1.3	1.2	1.3	0.0	0.1
Redevances et rabais aux collectivités	0.1	0.0	5.9	5.9	5.9
Résultat net	1.0	-0.9	2.3	1.3	3.2
Mouvements des provisions	-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0
Capacité d'autofinancement	6.5	4.0	6.2	-0.2	2.2
Investissements bruts	3.6	3.6	9.4	5.8	5.8
Participations clients	0.1	0.0	0.0	-0.1	0.0
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	2.8	0.4	-3.2	-6.0	-3.6

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



SIG Services

Hypothèses essentielles

- Développement de nouvelles affaires tant pour Télécom que pour les Services énergétiques
- Maîtrise des charges d'exploitation en relation avec le développement du chiffre d'affaires
- Poursuite du programme éco21 avec la mise en œuvre des projets d'incitation aux économies d'énergie
- Début du déploiement du projet FTTH (184 MCHF prévus pour la connexion d'environ 8'000 immeubles sur une période de 7 ans)

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow prévisionnel s'établit à -3.2 MCHF et est inférieur de 3.6 MCHF à l'Estimé 2009. Cette évolution reflète, d'une part l'amélioration du résultat des activités de Télécom non liées à FTTH et des Services énergétiques, respectivement 2.3 MCHF et 3.3 MCHF, et d'autre part, des charges et investissements de 9 MCHF consacrés au projet FTTH.

Produits

Les produits d'exploitation de SIG Services provenant des activités Télécom sont toujours plus dépendants des renouvellements de contrats dont les prix diminuent. En conséquence, et pour compenser cette baisse, il est prévu d'acquiescer de nouvelles affaires de l'ordre de 3 MCHF. Aucun revenu prévu en 2010 lié au projet FTTH.

Les produits d'exploitation de SIG Services provenant des activités de Services énergétiques progressent grâce au développement des affaires des prestations existantes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures à l'Estimé 2009 de 4.3 MCHF. Cette hausse est liée au déploiement du projet FTTH, ainsi qu'à la poursuite du programme éco21. Au-delà des frais de commercialisation et de gestion, ces deux projets prévoient également l'engagement de 1, respectivement de 4 EPT. L'augmentation des charges de fournitures et consommables est à mettre en relation avec l'augmentation du chiffre d'affaires de Services énergétiques.

Redevances et rabais aux collectivités

Les incitations financières éco21 de 5.9 MCHF sont considérées comme des subventions aux clients pour adapter leur outil de production et ainsi diminuer leur consommation d'électricité.

Investissements bruts

Le Budget 2010 de 9.4 MCHF est composé de :

- 7.0 MCHF pour la construction du réseau fibres optiques et le raccordement d'immeubles (projet FTTH).
- 2.2 MCHF destinés aux équipements de réseaux actifs.
- 0.2 MCHF pour l'aménagement des sites.

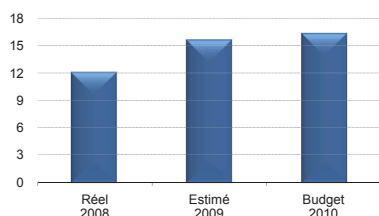
éco21

Le Conseil d'administration de SIG a décidé d'augmenter le soutien à éco21 portant l'enveloppe globale de ce projet à 53 MCHF jusqu'en 2013. Pour 2010, le montant budgétaire global de 10.8 MCHF comprend pour 5.9 MCHF d'incitations financières, 2.1 MCHF de gestion de programmes et 2.6 MCHF de communication et d'événementiels. Ces charges sont neutralisées dans le périmètre de SIG Services par une refacturation interne à la Direction générale. Elles n'impactent donc ni le résultat net, ni le cash flow de gestion de SIG Services.

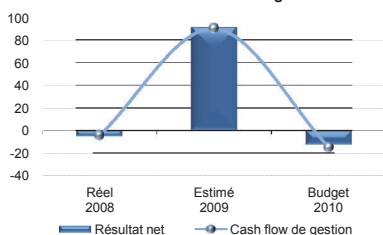
Autres

(MCHF)	Réel 2008	Estimé 2009	Budget 2010	Ecart Budget-Réel	Ecart Budget-Estimé
Produits	79.2	47.1	48.6	-30.6	1.5
Produits Fluides	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Autres produits externes	9.4	5.8	6.9	-2.5	1.1
Produits PTS	3.8	5.0	4.6	0.8	-0.4
Prestations internes	66.0	36.2	37.0	-29.0	0.8
Achats d'énergies	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	133.0	135.6	138.2	5.2	2.6
Charges du personnel	102.0	104.1	107.2	5.1	3.1
<i>Effectifs</i>	<i>619.5</i>	<i>622.1</i>	<i>635.6</i>	<i>16.2</i>	<i>13.6</i>
Honoraires et mandats externes	9.8	9.2	7.7	-2.0	-1.5
Fournitures et consommables	5.9	6.1	6.1	0.2	0.0
Frais d'évacuation des déchets	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Communication	5.9	6.5	9.2	3.3	2.7
Frais généraux d'exploitation	9.3	9.7	8.0	-1.3	-1.7
Autres charges	-63.2	-103.0	-91.8	-28.7	11.2
Consommations internes de fluides	1.8	2.2	2.2	0.5	0.1
Prestations internes	-64.9	-105.2	-94.1	-29.1	11.1
Amortissements	14.4	14.4	14.2	-0.2	-0.1
Résultat opérationnel	-5.0	0.0	-12.1	-7.1	-12.1
Charges et produits financiers	0.5	-91.3	0.8	0.3	92.1
Redevances et rabais aux collectivités	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat net	-5.5	91.3	-12.9	-7.4	-104.2
Mouvements des provisions	-1.4	0.0	0.0	1.4	0.0
Capacité d'autofinancement	7.5	105.7	1.4	-6.1	-104.3
Investissements bruts	12.1	15.6	16.3	4.2	0.7
Participations clients	-0.3	0.0	0.0	0.3	0.0
Investissements financiers	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cash flow de gestion	-4.3	90.1	-14.9	-10.6	-105.0

Investissements bruts



Résultat net et cash flow de gestion



Autres

Hypothèses essentielles

- Création d'une direction Ressources Humaines, mise en œuvre de la nouvelle organisation en 2010
- Evolution de l'organisation des Services partagés afin d'améliorer le service offert à la clientèle interne et de donner davantage de sens à l'existence de Services partagés (valeurs communes, comportements adaptés, guichet unique, recherche de synergies, etc.)
- Locations de mètres carrés sur le site du Lignon à Postfinance et au CTI de l'Etat
- Déploiement du projet conduite, renforcement de la formation des cadres
- Déploiement du projet PSP Performance 2010, ayant pour objectifs principaux d'améliorer le niveau de satisfaction des clients internes des Services partagés et de fournir les prestations SP à des coûts comparables à ceux du marché, notamment en optimisant les processus, en menant des études comparatives et des enquêtes de satisfaction
- Centralisation de toutes les charges de communication à Communication Clients, dont éco21 et lancement de FTTH
- Aucun paiement de soulte budgété pour 2010

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow prévisionnel est inférieur de 105.0 MCHF à l'Estimé 2009. Cet écart s'explique principalement par le paiement de la soulte Alpiq de 92.1 MCHF en 2009 et par une augmentation de l'engagement financier dans le programme éco21 (+8.8 MCHF).

Produits

Les produits s'élèvent à 48.6 MCHF dont 37.0 MCHF de prestations internes. Les prestations internes correspondent aux activités de support de SIG pour les secteurs et leurs prix sont calculés de manière à couvrir la globalité des coûts desdites activités.

Charges d'exploitation

L'augmentation des charges d'exploitation de 2.6 MCHF par rapport à l'Estimé 2009 est principalement la conséquence d'une hausse de l'enveloppe de communication pour les projets éco21 et FTTH. L'effectif moyen ainsi que les charges de personnel sont en hausse, certains postes restés vacants en 2009, à Ingénierie de projets et Clients notamment, seront repourvus en 2010. Cet effet est toutefois partiellement compensé par une diminution prévue des contrats intérimaires. L'écart favorable sur les frais généraux d'exploitation est dû au transfert du budget des frais de promotion gaz (1.5 MCHF) au secteur Gaz ainsi qu'à un effort d'optimisation à Services partagés (-0.3 MCHF). L'écart sur les prestations internes correspond à la hausse des coûts liés au programme éco21, refacturés en interne à la DG par l'activité SIG Services.

Investissements bruts

Les investissements se portent à 16.3 MCHF, soit 6.5 MCHF pour Systèmes d'information (en ligne avec les exercices précédents), 7.2 MCHF pour Coordination réseaux et bâtiments (en hausse) et 2.6 MCHF pour Logistique (comparable aux exercices précédents). Les projets phares pour 2010 sont le projet de renouvellement de tous les automatismes du Bâtiment Lignon pour environ 3 MCHF (ADB), le projet centre de repli informatique pour environ 0.7 MCHF, le projet de remise à neuf de 2 groupes de la centrale chaleur force CF d'environ 0.8 MCHF et les investissements communs Coordination réseaux et bâtiments - Systèmes d'information pour accueillir deux nouveaux locataires aux bâtiments 36-39 et dans la tour 11.

Annexes

Liste des abréviations

ADB	Automatisme du bâtiment
BPA	Basse Pression Améliorée
BT	Basse Tension
CAD	Chaleur à distance
CCF	Centrale Chaleur Force
CHF, KCHF, MCHF	Milliers (K), millions (M) de francs suisses
CTI	Centre des Technologies de l'Information
CTN	Centre des Technologies Nouvelles
DCTI	Département des constructions et technologies de l'information
DGEau	Direction générale de l'eau
DN	Diamètre nominal
EPT	Equivalent Plein Temps
EUR	Euro
FTTH	Fiber to the home
GLN	Genève Lac Nations
HP5	Haute Pression
KV	Kilo Volt
kWh, MWh, GWh	Unité Wattheure en milliers, millions, milliards
LapEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
Lcart	Loi sur les cartels
LHC	Le Grand collisionneur de hadron
LSIG	Loi sur l'organisation des Services industriels de Genève
MICA	Mon-Idee - Communaux d'Ambilly
MT	Moyenne Tension
NER	Nouvelles Energies Renouvelables
PCP	Prestations aux Collectivités Publiques
PTS	Prestations de Type Services
STEP	Station d'épuration
THT	Très Haute Tension
TTC	Toutes taxes comprises
	Sociétés et Services publics cités
Cadiom	Chauffage à distance par ordures ménagères, GE
CERN	Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire, GE
CTDS	Centre de traitement des déchets spéciaux
EOS	Energie Ouest Suisse, VD
FMV	Forces Motrices Valaisannes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
SFMCPC	Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny
UIC	Usine d'incinération des Cheneviers

Distribution du Budget 2010

Energies	10
Directeur	1
Responsables d'activité	5
Gestion opérationnelle	1
Adjoints financiers	3
Environnement	11
Directeur	1
Responsables d'activité	5
Gestion opérationnelle	1
Adjoints financiers	4
SIG Services	3
Manager	1
Gestion opérationnelle	1
Adjoint financier	1
Clients	10
Directeur	1
Responsables d'activité	5
Gestion opérationnelle	1
Adjoints financiers	3
Services partagés	10
Directeur	1
Responsables d'activité	5
Gestion opérationnelle	1
Adjoints financiers	3
Ressources humaines	4
Directeur	1
Responsables d'activité	3
Finances	12
Directeur	1
Responsables d'Activité	3
Acteurs FI	8
Droit et risques	6
Directeur	1
Responsables d'activité	4
Assurances	1
Audit interne	1
Direction Générale	6
Directeur général	1
Responsables d'activité	4
Archivage	1
Conseil d'administration	25
Président	1
Membres du conseil	24
Autorités et Instances cantonales	133
Conseil d'Etat	16
Commission de l'énergie et de SIG	15
Grand Conseil	100
Inspection cantonale des finances	2
Réserve	10
Total d'exemplaires imprimés	241